



AVIS DE CONVOCATION
Assemblée générale annuelle 2023

DESTINATAIRES : Tous les membres de la CURE
EXPÉDITEUR : Hélène Tremblay, présidente du conseil d'administration
DATE ET HEURE : **Le mercredi 1^{er} novembre 2023 de 11h30 à 13h**
LIEU : AGA Virtuelle / Plateforme TEAMS

Vous êtes cordialement invités, au nom du conseil d'administration de la CURE, à participer virtuellement à notre Assemblée générale annuelle, qui se déroulera via la plateforme Teams.

Merci de bien vouloir nous confirmer votre participation **avant le 27 octobre 2023*** par courriel à l'adresse suivante : cure@usherbrooke.ca

En espérant avoir le plaisir de vous compter parmi nous!

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée;
2. Nomination d'un président ou d'une présidente d'Assemblée;
3. Nomination d'un secrétaire ou d'une secrétaire d'Assemblée;
4. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2022;
6. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2022-2023;
7. Élection de 4 membres du conseil d'administration (détails p.2);
8. Nomination d'un vérificateur;
9. Affaires diverses;
10. Période de questions;
11. Levée de l'Assemblée.

***Les personnes inscrites recevront par courriel :**

- Procès-verbal de l'AGA du 21 novembre 2022;
- Lien et procédure de connexion à Teams.



Appel de candidature – membre du conseil d’administration

La Clinique universitaire de réadaptation de l’Estrie (CURE) est une coopérative de solidarité ayant pour mission de participer au bien-être de la société en offrant des services de réadaptation, prioritairement à une population n’y ayant pas accès, et vulnérable au plan socioéconomique. Elle tient également à participer à l’évolution des compétences et des connaissances des étudiants et des cliniciens, en adoptant des approches novatrices et exemplaires.

La CURE est à la recherche de candidats ou candidates pour combler **4 postes vacants** au sein du conseil d’administration. Le rôle du Conseil consiste à veiller à ce que la coopérative soit gérée de façon efficace et efficiente, afin de lui permettre de réaliser sa mission, ses objectifs, ses valeurs et sa vision. Prendre part au Conseil implique une participation à cinq (5) réunions par année ainsi qu’à quelques échanges courriels. Un engagement supplémentaire peut également être nécessaire ponctuellement pour répondre à des besoins spécifiques. La durée du mandat des administrateurs est de deux (2) ans.

Selon les règlements généraux en vigueur, le Conseil doit être composé de sept (7) administrateurs, dont 3 membres utilisateurs, 2 membres travailleurs et 2 membres de soutien :

Catégorie de membre	Postes occupés	Postes à pourvoir
Utilisateur	1	2
Travailleur	2	0
De soutien	0	2

Les administrateurs ont l’obligation d’être membre en règle de la coopérative pour pouvoir être élus lors de l’Assemblée générale annuelle. Par ailleurs, l’ensemble des membres ainsi que le conseil d’administration souhaitent promouvoir l’inclusion des membres issus de différents horizons (profession, sexe, expériences, etc.). De ce fait, si deux candidats reçoivent le même nombre de votes lors de l’élection, celui qui satisfait au critère de diversité pourra être privilégié et être élu.

Si vous êtes intéressé à participer activement à titre de membre du conseil d’administration mais que vous ne pouvez être présent virtuellement lors de l’Assemblée générale annuelle le mercredi 1^{er} novembre 2023, de 11h30 à 13h, vous êtes invité à poser votre candidature via le formulaire ci-joint et de le faire parvenir à l’adresse : cure@usherbrooke.ca avant le **27 octobre 2023**. Un membre de l’équipe présentera alors votre candidature à l’Assemblée.

Vous pouvez également proposer votre propre candidature lors de l’Assemblée générale annuelle virtuelle, sous toutes réserves que vous répondez aux critères obligatoires d’élection.

Pour plus de renseignement, n’hésitez pas à nous contacter par téléphone au 819 821-8000, poste 72935 ou par courriel à l’adresse : cure@usherbrooke.ca